

## La fonderie Paccard



« Art traditionnel, art délicat, l'art du fondeur de cloches est de ceux qui se transmettent de père en fils, à travers des générations ».

A Quintal puis à Annecy-le-Vieux, et enfin à Sevrier, les Paccard se succèdent et l'histoire du premier d'entre eux mérite d'être contée.

Dans le petit village de Quintal, caché au pied du Semnoz, à huit km d'Annecy, la très vénérable église dresse depuis huit siècles son clocher carré et ses pierres vieilles.

Nous sommes pendant la révolution. Les armées françaises, sous les ordres du Général Montesquiou, ont envahi la Savoie. En 1794, le conventionnel en mission Albitte pratique une intense politique de déchristianisation, faisant abattre les clochers (on le surnommait « le niveleur ») et descendre les cloches, pour fondre des canons afin de défendre « la Patrie en danger », contre les puissances coalisées.

Mais, toutes les cloches confisquées par l'administration du district d'Annecy n'ont pas été transformées en canons, les fonderies de Lyon ne pouvant pas absorber tout ce stock de métal. Il en reste un certain nombre aligné sur la place de la Liberté, que les communes se hâtent de réclamer sitôt la fin de la Terreur. Ainsi, pour annoncer les offices toujours officiellement interdits, au moins pour sonner les heures et le tocsin en cas d'incendies, certains organisent même des expéditions nocturnes pour venir prendre leur bien au nez et à la barbe du corps de garde.

Débordée, l'administration se résigne à rendre à chaque commune au moins une cloche. Cependant, certaines sont cassées dans le transport et on ne retrouvera que des morceaux.

Ainsi, Quintal récupère 508 livres de bronze. En 1976, les paroissiens vont demander la fonte d'une nouvelle cloche ; le Révérend Hocquine demande à ses supérieurs l'autorisation de la bénir le jour de la réouverture de l'église :

« En conséquence, les soussignés paroissiens de Quintal en leur nom et celui de leur commune supplient humblement qui de droit d'accorder toute faculté au missionnaire de leur commune ou tel autre qu'on jugera à propos, pour la bénédiction de la cloche et pour la réconciliation de l'église en témoignage de leur amour pour la Religion Sainte dont ils font ou veulent profession jusqu'à la mort... »

Suivent les signatures de Nicolas et Laurent Long, d'Antoine Paccard et les marques (une croix) de Claude Gruffy, Jean-François Long et François Sordet.

La paroisse réconciliée avec l'église, le Syndic Antoine Paccard obéit avec joie au désir des villageois et envisage de faire fabriquer une cloche. En ces temps, on a recours à des fondeurs ambulants qui s'installe au pied du clocher même, monte leur four, leur moule et coule sur place leur chef-d'œuvre.

A la demande d'Antoine Paccard vient de Carouge, ville libre près de Genève, Jean Baptiste Pitton, un fondeur de cloches. Or le Syndic étant passionné par tout ce qui touche aux métaux, ne peut se retenir d'offrir son aide.

Et c'est ainsi que, pour la première fois, un Paccard participe à cet art qui deviendra la plus précieuse tradition familiale.

Ce métier ne manquera pas de débouchés après la signature du Concordat en 1801 et la restauration du culte romain.

Voici donc l'origine inattendue d'une famille savoyarde célèbre.

Ainsi la première fonderie vit le jour près du château qu'Antoine Paccard avait acheté.

Devant l'extension prise par la nouvelle industrie, Georges Paccard, son petit-fils, transfère l'usine de Quintal à Annecy-le-Vieux entre 1854 et 1857.